

Enbata

Mensuel

MEUSUEL
POLITIQUE BASQUE
mars 2018
N° 2331
3,00 €

Le destin kurde
en suspens

L'eusko
richesse
du territoire



Objectif 1000 Euskokart

L'Eusko a 5 ans. A la veille de la deuxième Eusko Eguna du dimanche 4 mars, Dante Edme-Sanjurjo, le directeur général de l'association Euskal Moneta, interviewé par Alda!, présente les bons résultats de cette monnaie locale basque, écologique et solidaire, les nouvelles opportunités offertes par l'adhésion des communes à l'Eusko, malgré l'opposition du préfet dans le cas de la Ville de Bayonne, et enfin, les prochains défis de l'association.



Dante Edme-Sanjurjo, directeur général de l'association Euskal Moneta.

Qu'est-ce qu'a apporté Euskal Moneta durant ces cinq premières années d'existence au territoire d'Iparalde ?

Dante Edme-Sanjurjo : La grande réussite de l'eusko est d'avoir créé des ponts entre des secteurs très différents de la société, autour d'un projet commun. Plus de 3.000 adhérents particuliers et plus de 700 commerces, entreprises, paysans, associations, professionnels de santé, etc. utilisent cette monnaie au quotidien.

Certains le font pour développer les circuits courts parce qu'ils sont écologistes ; d'autres le font pour dynamiser l'économie locale, donc défendre leurs emplois ; d'autres le font parce qu'ils aiment l'idée que le Pays Basque ait sa propre monnaie ; d'autres le font pour défendre le petit commerce et l'agriculture paysanne, car les grandes surfaces et l'agriculture industrielle ne sont pas admises dans le réseau eusko ; d'autres le font pour sauver la langue basque, car l'eusko impose aux commerçants des défis comme la mise en place d'un affichage bilingue.

Le plus intéressant est que toutes ces personnes très différentes utilisent un outil commun, et travaillent ensemble à construire un Pays Basque plus euskaldun, écologique et solidaire. C'est le fait de proposer ce projet d'avenir à un large public, bien au-delà des cercles militants, qui est selon moi l'apport majeur de l'eusko aujourd'hui.

L'euskokart, la carte de paiement en eusko, est en place depuis un an. Quel bilan en faites-vous et quels sont les avantages qu'amène cette carte aux usagers ?

L'euskokart a radicalement facilité l'usage de l'eus-

ko pour un grand nombre d'utilisateurs. À l'heure actuelle, plus de 400 professionnels et 923 adhérents particuliers ont ouvert un compte, et il s'en ouvre un par jour en moyenne.

On peut ouvrir un compte en ligne en cinq minutes, sur euskalmoneta.org, ou retirer une enveloppe d'ouverture de compte dans n'importe lequel de nos plus de 30 bureaux de change.

Quand on ouvre un compte, on met en place un change automatique mensuel : Euskal Moneta vous prélève le 10 du mois 150 €, par exemple, de votre compte en banque, et crédite votre compte eusko de 150 eusko. Le minimum de change mensuel conseillé est de 30 eusko, et on peut ensuite moduler quand on veut le montant de ce change mensuel.

Enfin, avec son euskokart reliée à son compte eusko, on peut payer dans les commerces du réseau équipés, mais aussi aller dans un bureau de change pour faire des retraits de billets depuis son compte. Les gens se saisissent de plus en plus de ces différentes possibilités, et le montant d'eusko numériques en circulation ne cesse d'augmenter. La masse d'eusko en circulation a ainsi augmenté de 40% depuis le lancement de l'euskokart, et la dynamique continue.

Aujourd'hui, ce sont en effet plus de 33.000 eusko qui sont crédités chaque mois sur les plus de 900 comptes eusko grâce au change automatique mensuel. Un système que nous avons inventé pour être sûr que chaque détenteur d'un compte utilise bien son compte eusko régulièrement. Et si son change mensuel ne suffit pas, il peut recharger son compte en cours de mois soit dans un bureau de change en faisant un chèque, soit en

faisant un virement bancaire à Euskal Moneta. Tout est expliqué sur notre site Internet.

Bien sûr, ceux qui le veulent peuvent continuer à n'utiliser que l'eusko sous forme de billets. Mais plus nous serons à utiliser les comptes eusko, plus la dynamique de l'eusko au service d'un Pays Basque plus euskaldun, écolo et solidaire sera forte. C'est pourquoi nous invitons tout le monde à adhérer, et à ouvrir un compte, pour arriver au chiffre symbolique de 1.000 comptes ouverts le 4 mars, le jour de l'eusko Eguna, la grande fête annuelle de l'eusko. Nous y sommes presque !

La monnaie locale complémentaire basque, écologique et solidaire eusko a mis en place dès sa naissance le système "3% Assos". Comment ça marche... et concrètement, qu'est-ce que cela a apporté au monde associatif d'Iparalde ?

Le 3% Assos, c'est très simple : l'équivalent de 3% des achats que vous réalisez en eusko sont reversés à l'association de votre choix. Ce système de parrainage constitue pour les associations une nouvelle source de financement importante, puisque nous avons distribué plus de 50.000 € (en eusko) depuis 2013, et 13.335 € pour la seule année 2017.

C'est aussi pour les associations la seule subvention dont elles peuvent fixer le montant ! Plus elles incitent leurs adhérents à utiliser l'eusko au quotidien, plus elles recevront de sous. Nous les accompagnons par cela en leur proposant une méthode, des outils de communication, etc. Mais avant tout, elles doivent adhérer à Euskal Moneta et avoir des membres du bureau motivés pour

porter ce programme en interne. Nous voyons en effet très nettement la différence entre les associations qui se sont organisées et les autres : certaines reçoivent 100 € par an, et les autres près de 2.000 € par an.

Et ce n'est qu'un début : la possibilité depuis 2017 d'ouvrir un compte en eusko et de le charger chaque mois automatiquement a fait fortement augmenter les montants de dons. Si dans une ikastola, par exemple, 40 familles changent en moyenne 150 eusko par mois, ce qui est assez facile, cela génère 2.160 € de revenus pour l'ikastola. Même dans une petite association, 10 adhérents qui changent 150 eusko par mois, cela fait 540€ de revenus. Et en utilisant l'eusko, chacun soutient de plus la relocalisation de l'économie, l'introduction de l'euskara dans les commerces, l'agriculture paysanne, etc.

Un certain nombre de communes ont décidé d'utiliser l'eusko, et la Communauté d'Agglomération Pays Basque devrait bientôt le faire aussi, a annoncé son président. Pourquoi les services de l'Etat se sont-ils opposés ?

Les villes de Hendaye, Ustaritz, Mendionde, Bayonne et Labastide-Clairence ont déjà adhéré à l'eusko et vont mettre en place des encaisse-

ments en eusko dans certains services publics locaux : piscines, médiathèques, cantines scolaires, etc. Cela s'est déjà fait en France. Mais la Ville de Bayonne, dirigée par le centriste Jean-René Etchegaray, a voté en juillet dernier à l'unanimité une adhésion prévoyant aussi, ce qui ne s'est jamais fait nulle part, que la Ville puisse payer en eusko. Pour régler les indemnités des élus, les subventions aux associations et les marchés publics. Ce serait une avancée considérable.

L'Etat, par l'intermédiaire du préfet, s'y est opposé, en mettant en avant un arrêté technique du ministère des Finances. Pourquoi ? La réponse de Jean-René Etchegaray est intéressante : *"Je crois qu'il y a une crispation jacobine, parce qu'au Pays Basque la monnaie locale marche très bien, a-t-il expliqué au journal La Tribune. L'eusko est une grande réussite, c'est même une des plus grandes réussites en Europe. Et cette réalité-là doit gêner. Je crois qu'il y a une volonté de centralisation. C'est l'argent de notre territoire, puisqu'il est issu de l'économie et de l'énergie du Pays Basque. Il n'y a aucune raison qu'on ne veille pas à ce que cet argent reste sur notre territoire."*

Pour soutenir cette démarche, il faut aujourd'hui que tous ceux qui partagent cette vision des choses — particuliers, entreprises, communes... —

adhèrent à l'eusko, en signe de soutien, et pour accélérer son développement.

L'adhésion peut se faire en ligne sur euskalmoneta.org ou encore mieux, en venant le 4 mars à la grande fête de l'eusko, l'eusko Eguna !

Quels sont les nouveaux défis de l'association Euskal Moneta ?

Notre principal défi est de multiplier par deux le nombre d'utilisateurs particuliers et professionnels dans les trois ans à venir, pour être la première monnaie locale d'Europe à parvenir à s'auto-financer grâce à ses cotisations. Ce sera la meilleure garantie de la pérennité du projet, et de son indépendance.

Nous devons aussi, autre défi majeur, innover en développant de nouvelles façons d'intégrer les monnaies locales sur un territoire, dans une perspective de développement territorial et de transition écologique. La bataille politico-juridique menée actuellement avec la Ville de Bayonne pour qu'une collectivité puisse effectuer non seulement des encaissements, mais aussi des paiements en eusko, est à ce titre décisive. Cela sera une avancée majeure. Pour soutenir ce combat, nous donnons rendez-vous à tout le monde à l'eusko Eguna le dimanche 4 mars toute la journée !

Entretien - Jean-René Etchegaray

Maire de Bayonne et président de la CAPB

“ Prendre conscience des leviers que représentent ces monnaies



Pourquoi et comment la ville de Bayonne a-t-elle fait le choix d'adhérer à l'eusko ?

Si j'ai souhaité soumettre au Conseil municipal de Bayonne la proposition d'adhérer à l'Eusko, c'est que je considère que notre ville, capitale du Pays Basque, devait par cette décision signifier son partenariat actif à la reconnaissance de cette monnaie locale complémentaire. Rappelons que c'est une loi de juillet 2014, sur l'économie sociale et solidaire, qui a permis la reconnaissance de monnaies locales, et ce dans une zone géographique limitée en complément de l'euro. Cette monnaie ne peut être placée sur un compte en banque puisqu'elle est destinée à faire marcher l'économie réelle, c'est-à-dire les achats au quotidien. La ville de Bayonne tout comme le territoire Pays Basque ont donc un intérêt certain à être partie prenante de cette économie circulaire. Je veux dire ici que la délibération adoptée par le Conseil municipal de Bayonne l'a été à l'unanimité de ses membres. Mon intention est de proposer la même délibération au Conseil communautaire de l'Agglomération Pays Basque.

Comment expliquez-vous que le préfet des Pyrénées-Atlantiques attaque la convention de la Ville de Bayonne avec Euskal Moneta ?

Le préfet des Pyrénées-Atlantiques a effectivement décidé de déférer la délibération du Conseil municipal de Bayonne au Tribunal administratif pour en demander l'annulation. Une requête en référé a également été déposée pour en demander la suspension. Tant la requête en référé que l'instance au fond ont été rejetées par la juridiction administrative, motif pris de ce qu'il n'y avait pas lieu à statuer dès lors que la signature de la Convention avec Euskal Moneta, autorisée par ladite délibération, avait déjà été signée. Ceci veut dire que les moyens de fond développés par le préfet devant le Tribunal n'ont pas été analysés par le juge. Pour l'essentiel, l'argumentaire de l'Etat repose sur l'idée qu'un arrêté de 2012, antérieur à la loi de 2014 créant les monnaies locales complémentaires, ne permet pas le paiement par la ville en euskos. L'avocat-conseil que nous avons saisi considère quant à lui que la loi, dont la valeur est supérieure à l'arrêté, a implicitement abrogé cet arrêté. On comprend mal en effet qu'une collectivité puis-

se percevoir des recettes en euskos, ce que ne conteste pas l'Etat, tout en se voyant interdire d'effectuer des dépenses dans cette monnaie. Cette lecture réductrice de la loi nous paraît totalement contraire à l'esprit de la loi et même à sa lettre...

Quelles recommandations feriez-vous aux communes qui n'ont pas encore adhéré à l'eusko ?

Evidemment, les communes sont souveraines pour décider d'adhérer ou pas à l'eusko. Pour ma part, je considère que c'est un acte symbolique fort. Il existe en France une quarantaine de monnaies locales complémentaires. La Région Normandie projette de créer la sienne. Les territoires en France doivent prendre conscience des leviers que représentent ces nouvelles monnaies pour l'économie circulaire. La position de l'Etat reste encore très frileuse, à mon avis par des accès de jacobinisme, sur la possibilité d'effectuer des dépenses publiques en euros. La réponse ministérielle, récemment suscitée par une question du sénateur Max Brisson, ne nous a nullement convaincus sur la pertinence de l'argumentaire de Bercy.